

Disparition non annoncée ?

Magali Voillat (Le Centre)

Réponse du Gouvernement

Le Gouvernement répond comme il suit aux questions posées :

1) Peut-il résumer la situation relative à cette société depuis les premiers contacts à aujourd'hui?

Les premiers contacts avec le porteur du projet remontent à l'automne 2019. Il s'agissait de développer des applications d'intelligence artificielle dans le Jura. Les relations avec la Promotion économique et Basel Area Business & Innovation ont par la suite été très irrégulières.

2) Comment explique-t-il que le contact avec cette entreprise ait pu se perdre?

En dépit de plusieurs demandes réitérées, la Promotion économique et Basel Area Business & Innovation n'ont jamais été en possession d'un modèle d'affaires démontrant la volonté de la société à s'implanter et à se développer durablement dans le canton.

3) Quelle somme a été investie par Basel Area Business Innovation et/ou directement par le Canton du Jura au titre de soutien à cette entreprise?

Au vu de ce qui précède, ni la Promotion économique ni Basel Area Business & Innovation n'ont versé une quelconque aide financière à cette société.

4) Le cas échéant, dans quelle mesure les montants octroyés pourront être récupérés?

Présente au Switzerland Innovation Park Basel Area depuis septembre 2020, la société s'est, à ce jour, intégralement acquittée de ses loyers.

5) D'autres cas de ce genre se sont-ils déjà produits ? Si oui, lesquels et pour quels montants?

Les sociétés qui s'inscrivent au Registre du commerce mettent tout en œuvre pour réussir leurs projets. Le cas en question est à sa manière unique. Par ailleurs, l'accompagnement des entreprises par la Promotion économique, avec l'appui de Basel Area Business & Innovation ou de Creapole, précède toujours l'octroi d'une subvention, octroi qui se fonde lui-même sur l'analyse approfondie d'un modèle d'affaires documenté et réaliste, ce qui permet de prévenir et de maîtriser tout risque.

6) Quel bilan tire le Gouvernement de cet exemple malheureux et qu'entend-il mettre en œuvre pour éviter qu'une situation comparable ne se reproduise?

Le Gouvernement n'est pas responsable de décisions qui appartiennent en premier lieu aux entreprises et aux porteurs de projets. Pour qu'un projet puisse être mené à bien et bénéficier d'une aide au titre de la promotion économique, la transparence, des objectifs clairs et une volonté partagée entre tous les partenaires sont des prérequis incontournables.

Cet exemple démontre que les mécanismes de contrôle interne et de gestion du risque, mis en place par la Promotion économique en amont d'une décision d'octroi, fonctionnent à satisfaction, aucune aide financière n'ayant été versée au final.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JBM', written in a cursive style.

Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître